

qu'ils les considèrent alors comme ennemis de sa société, dont ils troublent le repos par leur inquiétude, leur union, leurs attroupemens, & par leur ardeur à faire des prosélytes.

11°. Que l'esprit de secte est le fléau le plus redoutable des Etats, & une source inépuisable de séditions, de ravages & de crimes, qu'on ne peut trop en inspirer d'horreur; & que le tableau des maux qu'il a causés dans tous les tems, est la plus utile leçon qu'on puisse donner aux peuples & aux Souverains, pour détourner les uns de s'y livrer, & engager les autres à les réprimer, dès qu'ils en apperçoivent les premiers germes prêts à se développer.

12°. Que si les disputes de Religion ont enfanté des révoltes, des guerres sanglantes; si les Chrétiens armés les uns contre les autres se sont égorgés pour des dogmes & des opinions, les troubles ont toujours commencé par les sectes nouvelles; qu'elles ont tiré le fer les premières contre la Société dont elles s'étoient séparées (a); & qu'ordinairement ces guerres ont été entreprises, ou poursuivies, par des ambitieux, par des hommes injustes & turbulens, qui, prenant au fonds peu d'intérêt à la cause de la foi, couvroient leurs vûes secrètes, sous les apparences d'un faux zele.

13°. Que la Religion, source de toutes les vertus, ennemie de tous les excès, condamne

---

(a) Voyez le Journal du 15 Décembre, pag. 871.